

DÉLIBÉRATION N°4 Conseil de Faculté_250919-04

Séance du 19/ 09 /2025

1 – Modalités et règlements des contrôles des connaissances et des compétences – Licence 1 de Psychologie Parcours Accompagné

LE CONSEIL DE FACULTE DE PSYCHOLOGIE

- VU le code de l'éducation, pris notamment en son article L 613-1 ;
- VU le décret n°2021-1290 portant création de Nantes Université et approbation de ses statuts, pris notamment en son article 14 ;
- VU les délibérations n°CAC_230331-07 et n°CAC_230331-08 du conseil académique du 31 mars 2023 approuvant les règlements généraux de contrôle des connaissances et des compétences des diplômés de licence (CAC_230331-07) et master (CAC_230331-08) ;
- VU la délibération n° CPHU_240404-33 du Conseil de Pôle Humanités du 04 avril 2024 approuvant l'habilitation de la Licence 1 de Psychologie Parcours Accompagné

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Membres en exercice : 25

Nombre de votants : 18

Par :

Voix pour : 18

Voix contre : 0

Abstentions : 0

Article n°1 : Approbation des modalités et des règlements des contrôles des connaissances et des compétences

Le conseil de Faculté de Psychologie approuve, pour l'année universitaire 2025-2026, les modifications des modalités et des règlements des contrôles des connaissances et des compétences pour la maquette pédagogique : Licence 1 de Psychologie – Parcours Accompagné

Les documents y relatifs sont annexés à la présente délibération.

Article n°2 : Publication et exécution

La Secrétaire générale de la Faculté de Psychologie est chargée de l'exécution de la présente délibération qui sera publiée sur le site internet de Nantes Université et transmise à la rectrice.

À Nantes, le 25/09/ 2025,

La Directrice de la Faculté de Psychologie

Fabienne COLOMBEL



Extrait transmis à la rectrice de la région académique Pays de la Loire et de l'académie de Nantes, Chancelière des universités, le : XX/XX/2025
Publié le : 25/09/2025

Principes généraux des M3C de Licence 1 – Parcours Accompagné 2025/2026

1. Une année d'étude est validée dès lors que les 6 blocs sont validés.
2. Un bloc est validé sans compensation si sa moyenne est supérieure ou égale à 10 sur 20.
3. Au sein d'un semestre et au sein de l'année, les blocs Disciplinaires et Complémentaires peuvent se compenser. Les compétences évaluées dans les blocs Disciplinaires et Complémentaires de la maquette visent des compétences équivalentes. Toutefois, si la moyenne obtenue à l'un des blocs est inférieure à 6 sur 20, ce bloc ne peut faire l'objet d'une compensation
4. Au sein d'un semestre, le bloc Transversal ne peut se compenser ni avec le bloc Disciplinaire ni avec le bloc Complémentaire. Les compétences évaluées dans le bloc transversal sont différentes de celle évaluées dans les blocs Disciplinaires et Complémentaires.
5. Au sein de l'année, le bloc Transversal du premier semestre peut se compenser avec celui du deuxième semestre. Toutefois, si la moyenne obtenue à l'un des deux blocs est inférieure à 6 sur 20 alors la compensation ne s'applique pas.
6. Lorsqu'un bloc est validé (avec ou sans compensation entre blocs), tous les EC constituant ce bloc sont automatiquement validés.
7. Au sein de chacun des 6 blocs, des compensations entre EC sont possibles. Toutefois, pour le bloc Transversal du deuxième semestre, si la moyenne obtenue à l'EC statistiques est inférieure à 8 sur 20 alors la compensation ne s'applique pas.
8. La règle générale veut qu'il ne soit pas possible de renoncer à la compensation entre EC sauf cas particuliers détaillés plus bas.
9. Les étudiants doivent se rendre disponibles pendant l'ensemble des périodes des examens terminaux, notamment en cas de modification du calendrier des épreuves durant lesdites périodes.
10. Conformément à l'arrêté Licence, la seconde chance est de droit. Une seconde session d'examen est organisée pour les EC non validés.
11. L'inscription à cette seconde session d'examen n'est pas automatique : l'étudiant doit la demander selon les modalités fixées par la Faculté de Psychologie.

12. L'étudiant doit repasser en seconde session uniquement les examens des EC (au sein des blocs non validés ni directement ni par compensation) pour lesquels il a obtenu une note inférieure à 10 sur 20, et pour lesquels aucun report de note n'est prévu en seconde session.
13. Une fois les notes et résultats de Session 1 arrêtés par le jury, et lorsqu'une note ou un résultat compromet sérieusement les chances de poursuite d'études d'un étudiant, et qu'une seconde session est organisée, celui-ci peut solliciter une renonciation de certaines notes auprès de la Présidente du jury dans un délai fixé par la Présidente de jury. Entre les 2 sessions d'une même année, l'étudiant peut donc renoncer à une ou plusieurs note(s) d'EC obtenue(s) par compensation si une seconde session est déjà prévue dans les M3C et s'il veut la ou les améliorer.
14. Une fois validée par la Présidente de Jury, toute demande de renonciation est définitive. Un étudiant qui a sollicité la renonciation d'une note ne peut demander l'annulation de cette renonciation. Dès lors que la renonciation d'une note est validée par la Présidente de jury, l'étudiant doit obligatoirement s'inscrire à la session 2 pour cette épreuve. Si elle est validée par la Présidente de jury, la renonciation d'une note entraîne automatiquement l'annulation de cette note. Si l'étudiant ne s'inscrit pas et s'il ne se présente pas à l'épreuve, la note à laquelle il a renoncé, sera remplacée par un 0 d'absence.
15. La note obtenue à la seconde session d'examen annule et remplace la note obtenue à la première session d'examen. La moyenne à est recalculée.
16. En cas d'absence à un examen terminal ou à un contrôle continu pour lequel aucun report de note n'est prévu en seconde session, l'étudiant reçoit un zéro d'absence. En cas d'absence à un contrôle continu pour lequel la note est reportée en seconde session, l'étudiant reçoit également un zéro d'absence, sauf présentation d'un justificatif d'absence pour cause de décès d'un proche ou d'hospitalisation en urgence (la recevabilité des justificatifs est laissée à l'appréciation du jury) ; dans ce cas de figure, un examen de rattrapage est proposé à l'étudiant pour ce contrôle continu.
17. Si un ou plusieurs blocs ne sont pas validés à l'issue de la seconde session, l'étudiant ne valide pas son année de Licence. En cas de redoublement, l'étudiant devra repasser l'ensemble des EC des blocs non validés.
18. A l'issue de la Session 2, les redoublants peuvent demander à renoncer au bénéfice de notes ou de résultats qu'ils souhaitent améliorer. L'étudiant peut donc renoncer à une ou

plusieurs note(s) d'UE acquises (avec ou sans compensation) s'il veut la ou les améliorer. Il doit établir sa demande au moment de la rentrée, adressée au président du jury de la formation, dans un délai fixé par la Présidente de jury et présenté lors de la pré-rentrée universitaire.

19. A l'issue de la Session 2, si la demande de renonciation est acceptée, l'étudiant doit repasser tous les examens (CC et ET) associés à cette UE, que les notes obtenues à ces examens soient inférieures ou supérieures à 10. L'étudiant devra repasser l'ensemble des EC de cette UE, même s'il a obtenu des notes supérieures ou égales à 10 aux CC comme aux ET.
20. A l'issue de la Session 2, si l'étudiant souhaite renoncer à une note d'UE dans un bloc ayant permis la validation par compensation du bloc avec lequel il est compensable (blocs disciplinaires et blocs complémentaires d'une part et d'autre part blocs transversaux), alors il devra aussi renoncer à l'ensemble des EC validés par compensation dans le bloc validé par compensation.
21. Les règles générales d'évaluation pour les étudiants « Programme d'échange international » (document joint) s'appliquent à ce parcours.

Règles d'évaluation pour les étudiants « Programme d'échange international » en Licence et Master de Psychologie

Cas particulier de l'évaluation par un regroupement d'épreuves

Lorsque plusieurs matières (une UE ou un groupe d'EC au sein d'une UE) sont évaluées par un regroupement d'épreuves, les étudiants « Programme d'échange international » doivent obligatoirement être inscrits à l'ensemble des EC qui font l'objet d'une évaluation commune.

Situations pouvant donner lieu à un aménagement des examens

1. Les étudiants « Programme d'échange international » peuvent demander un aménagement des examens dans deux situations : 1) en Session 1 ou en Session 2, lorsqu'il existe un chevauchement entre deux examens ; 2) en Session 2 uniquement, lorsque l'étudiant a quitté le pays et ne peut pas se déplacer pour passer l'examen.
2. Les étudiants « Programme d'échange international » disposent par ailleurs des mêmes possibilités d'aménagement pour situations particulières (maladie...) que les étudiants non-« Programme d'échange international ». Ces aménagements sont traités de la même façon que pour les étudiants non-« Programme d'échange international ».

Aménagements autorisés

1. Lorsque l'aménagement demandé concerne un examen sur table :
 - a. En cas de chevauchement d'examen (Session 1 ou Session 2) : un examen de remplacement doit être organisé à une date différente (au sein du calendrier normal des examens). Cet examen doit porter sur un sujet différent de l'examen des étudiants non-« Programme d'échange international », et doit avoir lieu dans les mêmes conditions (même durée, même temps de préparation, mêmes conditions d'accès à des documents autorisés ou non...).
 - b. En cas d'étudiant ayant quitté le pays (Session 2 uniquement) : l'examen doit être passé dans l'université d'origine de l'étudiant, dans les mêmes conditions d'évaluation et de surveillance que pour les étudiants non-« Programme d'échange international ». Cet examen doit si possible être passé au même moment que pour les étudiants non-« Programme d'échange international » ; dans le cas où l'heure de l'épreuve et le décalage horaire ne

le permettent pas, l'examen devra obligatoirement porter sur un sujet différent de l'examen des étudiants non-« Programme d'échange international ».

2. Lorsque l'aménagement demandé concerne un examen oral :

- a. En cas de chevauchement d'examen (Session 1 ou Session 2) : un examen de remplacement doit être organisé à une date différente (au sein du calendrier des examens). Cet examen doit avoir lieu dans les mêmes conditions que l'examen des étudiants non-« Programme d'échange international » (même durée, même temps de préparation, mêmes conditions d'accès à des documents autorisés ou non...).
- b. En cas d'étudiant ayant quitté le pays (Session 2 uniquement) : l'examen peut être organisé en distanciel, dans les mêmes conditions que pour les étudiants non-« Programme d'échange international » (même durée, même temps de préparation, mêmes conditions d'accès à des documents autorisés ou non...). Pour cet aménagement, l'étudiant doit disposer d'une connexion internet stable ; l'examen doit avoir lieu en visioconférence, l'étudiant devant disposer d'une caméra lui permettant d'être visible pendant l'examen ; la caméra doit permettre à l'évaluateur de s'assurer de l'absence d'autres personnes ou de documents de cours dans la pièce et de contrôler l'identité de l'étudiant.

3. Lorsque l'aménagement demandé concerne un contrôle continu : selon le format de l'examen, les règles d'aménagement pour un examen sur table ou un examen oral s'appliquent. En cas de chevauchement d'examens pour un contrôle continu, deux autres aménagements sont possibles :

- a. Si le contrôle continu a lieu séparément pour chaque groupe TD, l'étudiant peut passer l'examen avec un autre groupe que le sien.
- b. S'il existe un Examen Terminal spécifique aux étudiants Dispensés d'Assiduité (ETDA), l'étudiant peut passer cet ETDA (attention, les étudiants « Programme d'échange international » ne peuvent participer à l'ETDA dans la même salle que les étudiants dispensés d'assiduité : il est nécessaire de prévoir une salle et un surveillant spécifiques).

Procédure d'aménagement

1. Les situations qui demandent un aménagement des examens sont identifiées par les responsables ou coordinateurs des relations internationales, qui transmettent ensuite une demande d'aménagement au secrétariat pédagogique concerné.
2. Le secrétariat pédagogique transmet la demande d'aménagement à l'enseignant responsable de l'épreuve, ainsi qu'au jury de l'année correspondante.
3. Dans le cas où l'enseignant et le jury choisissent d'organiser une épreuve de remplacement sur un créneau différent, le secrétariat pédagogique :
 - a. choisit un nouveau créneau, en concertation avec l'étudiant concerné et l'enseignant ;
 - b. réserve une salle ;
 - c. émet une convocation formelle à destination de l'étudiant ;
 - d. réceptionne le nouveau sujet d'examen, préalablement validé par le jury ;
 - e. prépare la feuille d'émargement, le sujet d'examen, et une copie d'examen ;
 - f. vérifie que l'enseignant est disponible pour surveiller l'examen ou
 - g. recherche le cas échéant un autre surveillant.

Aménagement général pour les examens sur table

1. Tous les étudiants « Programme d'échange international » sont autorisés à se présenter aux examens sur table avec un dictionnaire monolingue ou bilingue, sans annotations. Le dictionnaire devra être vérifié par le surveillant d'examen.
2. Tous les étudiants « Programme d'échange international » sont autorisés à reporter la mention "Étudiant « Programme d'échange international »" en tête de leur copie d'examen.

Règles d'évaluation pour « l'engagement étudiant » en Licence de Psychologie

Comme indiqué dans le Décret n° 2017-962 du 10 mai 2017 relatif à la reconnaissance de l'engagement des étudiants dans la vie associative, sociale ou professionnelle, la Faculté de Psychologie reconnaît que l'engagement étudiant favorise l'acquisition de compétences et de savoirs qui contribuent à l'épanouissement, à la formation citoyenne et à une meilleure insertion des étudiants et étudiantes.

Ainsi, la Faculté de Psychologie met en place une action de reconnaissance et de valorisation de cet engagement étudiant en Licence selon les modalités détaillées ci-dessous.

Pour pouvoir prétendre à la valorisation, l'étudiant-e doit :

- Être inscrit-e en Licence 3 de Psychologie pour l'année 2025-2026 ;
- Exercer un engagement impliquant des responsabilités particulières (cf. plus bas) durant la Licence de Psychologie ;
- Pouvoir justifier d'un minimum de 150 heures d'activité à l'année ;
- Ne pas avoir déjà valorisé l'activité dans l'EC « PLGPPC6E2A : Ouverture Pro, stage, suivi de stage ») ;
- Avoir envoyé sa demande de valorisation de l'engagement étudiant avant le 17 avril 2025 (cf. plus bas).

Dans le cadre de la Valorisation de l'Engagement Etudiant, sont reconnues de droit par la Faculté de Psychologie, les activités suivantes :

- L'engagement associatif : membres du bureau d'une association à but non lucratif.
 - L'objet et les activités de l'association n'ont pas de lien avec la religion.
 - L'objet et les activités de l'association ne troublent pas l'ordre public, n'incitent pas à la haine et ne troublent pas les activités d'enseignement et de recherche de l'établissement (Source : Délibération n°2014-04-29-5 du CAC de Nantes Université)
- L'engagement universitaire : représentants élus des étudiants (Conseils Centraux, Conseil de Pôle, Conseil de composante),
- Réservistes
- Sapeurs-Pompiers

Pourront aussi être reconnues, à l'appréciation de la Commission « Valorisation de l'engagement étudiant », d'autres activités spécifiées sur l'espace Madoc concerné d'ici au mois de novembre 2025.

Ces engagements peuvent avoir été réalisés n'importe quand pendant la licence de Psychologie.

Lors de la demande de valorisation de son engagement étudiant, l'étudiant-e doit faire parvenir à la Commission « Valorisation de l'engagement étudiant » :

- Une attestation d'engagement signée par le responsable de l'organisme et par l'étudiant-e. Cette attestation doit indiquer une présentation de l'organisme, le nombre d'heures et les missions réalisées par l'étudiant ;
- Le nombre d'heures minimum est de 150 heures par année sauf pour les mandats d'élus ;
- Un courrier de 2 pages présentant les compétences développées au travers de l'engagement étudiant.

La Valorisation de l'Engagement Etudiant se traduit par :

- Une bonification de 1 point sur la moyenne de l'UE transversale du Semestre 2 de l'année de Licence 3
- Une mention au supplément au diplôme de Licence.

Si la bonification est accordée, la bonification et le supplément au diplôme seront donnés lors du jury de fin d'année (session 1 ou session 2) sur proposition de la Commission « Valorisation de l'engagement étudiant ».

Diplôme	Année	Semestre	Code pédagogique UE	Nom UE	EC	Code pédagogique EC	Coefficient de l'EC	Première session														Deuxième session								
								Régime ordinaire							Dispensé d'assiduité							Régime ordinaire				Dispensé d'assiduité				
								Contrôle continu			Examen terminal				Contrôle continu			Examen terminal				Contrôle con notes reportées de la Session 1	Examen terminal			Contrôle con notes reportées de la Session 1	Examen terminal			
								Ecrit et/ou oral et/ou dossier	Ecrit et/ou oral et/ou dossier	QCM de positionnement	Oral	Dossier	Ecrit	Type & durée	Ecrit et/ou oral et/ou dossier	Ecrit et/ou oral et/ou dossier	QCM de positionnement	ETDA	Type & durée	Oral	Dossier		Ecrit	Type & durée	Oral		Dossier	Ecrit	Type & durée	Oral
Notes reportées en Session 2	Notes non reportées en Session 2	Notes reportées en Session 2	Notes non reportées en Session 2	Notes non reportées en Session 2	Notes non reportées en Session 2		Notes reportées en Session 2	Notes non reportées en Session 2	Notes non reportées en Session 2	Notes non reportées en Session 2		Notes non reportées en Session 2	Notes non reportées en Session 2	Notes non reportées en Session 2		Notes non reportées en Session 2	Notes non reportées en Session 2	Notes non reportées en Session 2												
BLOC DISCIPLINAIRE																														
Licence 1 PA semestre 1	PLGPPC1U01	Psychologie disciplinaire 1	Psychologie Clinique	PLGPPC1E1A	4	1,8	0,4			1,8	QCM et/ou QCS 30mn			0,4	1,8	QCM et/ou QCS et/ou rédac 1 heure			1,8	QCM et/ou QCS 30mn	2,2			1,8	QCM et/ou QCS 30mn	0			4	QCM et/ou QCS 30mn
			Psychologie Cognitive	PLGPPC1E1B	4	1,8	0,4			1,8	QCM et/ou QCS 30mn			0,4	1,8	QCM et/ou QCS et/ou rédac 1 heure			1,8	QCM et/ou QCS 30mn	2,2			1,8	QCM et/ou QCS 30mn	0			4	QCM et/ou QCS 30mn
			Psychologie du Développement	PLGPPC1E1C	4	1,8	0,4			1,8	QCM et/ou QCS 30mn			0,4	1,8	QCM et/ou QCS et/ou rédac 1 heure			1,8	QCM et/ou QCS 30mn	2,2			1,8	QCM et/ou QCS 30mn	0			4	QCM et/ou QCS 30mn
			Psychologie Sociale	PLGPPC1E1D	4	1,8	0,4			1,8	QCM et/ou QCS 30mn			0,4	1,8	QCM et/ou QCS et/ou rédac 1 heure			1,8	QCM et/ou QCS 30mn	2,2			1,8	QCM et/ou QCS 30mn	0			4	QCM et/ou QCS 30mn
			Psychobiologie	PLGPPC1E1F	2	0,9	0,2			0,9	QCM et/ou QCS 30mn			0,2	0,9	QCM et/ou QCS et/ou rédac 1 heure			0,9	QCM et/ou QCS 30mn	1,1			0,9	QCM et/ou QCS 30mn	0			2	QCM et/ou QCS 30mn

Tout examen sur MADOC ou en ligne peut être réalisé en présentiel ou en distanciel selon les modalités précisées par l'enseignant

Diplôme	Année	Semestre	Code pédagogique UE	Nom UE	EC	Code pédagogique EC	Coefficient de l'EC	Première session														Deuxième session									
								Régime ordinaire							Dispensé d'assiduité							Régime ordinaire				Dispensé d'assiduité					
								Contrôle continu			Examen terminal				Contrôle continu			Examen terminal				Contrôle con notes reportées de la Session 1	Examen terminal				Contrôle con notes reportées de la Session 1	Examen terminal			
								Ecrit et/ou oral et/ou dossier	Ecrit et/ou oral et/ou dossier	QCM de positionnement	Oral	Dossier	Ecrit	Type & durée	Ecrit et/ou oral et/ou dossier	Ecrit et/ou oral et/ou dossier	QCM	ETDA	Type & durée	Oral	Dossier		Ecrit	Type & durée	Oral	Dossier		Ecrit	Type & durée	Oral	Dossier
								Notes reportées en Session 2	Notes non reportées en Session 2	Notes reportées en Session 2	Notes non reportées en Session 2	Notes reportées en Session 2	Notes non reportées en Session 2	Notes non reportées en Session 2	Notes non reportées en Session 2	Notes non reportées en Session 2	Type & durée	Notes non reportées en Session 2	Notes non reportées en Session 2	Notes non reportées en Session 2	Type & durée	Notes non reportées en Session 2	Notes non reportées en Session 2	Notes non reportées en Session 2	Type & durée	Notes non reportées en Session 2	Notes non reportées en Session 2	Notes non reportées en Session 2			
BLOC TRANSVERSAL																															
Licence 1 PA semestre 1			PLGPPC1U02	Compétences transversales 1	Anglais	PLGPPC1E2A	2		1,8	0,2					1,8 (dossier)		0,2						0,2		1,8		0		2		
					MTU & Projet Voltaire	PLGPPC1E2B	1		1									1	QCM et/ou QCS et/ou rédac 1 heure							0		1	QCM et/ou QCS et/ou rédac 1 heure		0

Diplôme	Année	Semestre	Code pédagogique UE	Nom UE	EC	Code pédagogique EC	Coefficient de l'EC	Première session																Deuxième session									
								Régime ordinaire								Dispensé d'assiduité								Régime ordinaire				Dispensé d'assiduité					
								Contrôle continu				Examen terminal				Contrôle continu				Examen terminal				Contrôle con notes reportées de la Session 1	Examen terminal				Contrôle con notes reportées de la Session 1	Examen terminal			
								Ecrit et/ou oral et/ou dossier	Ecrit et/ou oral et/ou dossier	Oral	Dossier	Ecrit	Type & durée	Ecrit et/ou oral et/ou dossier	Ecrit et/ou oral et/ou dossier	ETDA	Type & durée	Oral	Dossier	Ecrit	Type & durée	Oral	Dossier		Ecrit	Type & durée	Oral	Dossier		Ecrit	Type & durée		
Notes reportées en Session 2	Notes non reportées en Session 2	Notes non reportées en Session 2	Notes non reportées en Session 2	Notes non reportées en Session 2		Notes reportées en Session 2	Notes non reportées en Session 2	Notes non reportées en Session 2																									
BLOC COMPLEMENTAIRE																																	
Licence 1 PA S1	PLGPPA1U03	Psychologie Complémentaire 1	Psychologie Clinique Complémentaire	PLGPPA1E3A	1,5				1,5	QCM et/ou QCS 30mn					1,5	QCM et/ou QCS 30mn	0			1,5	QCM et/ou QCS 30mn	0			1,5	QCM 30 min							
			Psychologie Cognitive Complémentaire	PLGPPA1E3B	1,5				1,5	QCM et/ou QCS 30mn						1,5	QCM et/ou QCS 30mn	0			1,5	QCM et/ou QCS 30mn	0			1,5	QCM 30 min						
			Psychologie ou Développement	PLGPPA1E3C	1,5				1,5	QCM et/ou QCS 30mn						1,5	QCM et/ou QCS 30mn	0			1,5	QCM et/ou QCS 30mn	0			1,5	QCM 30 min						
			Psychologie Sociale Complémentaire	PLGPPA1E3D	1,5				1,5	QCM et/ou QCS 30mn						1,5	QCM et/ou QCS 30mn	0			1,5	QCM et/ou QCS 30mn	0			1,5	QCM 30 min						
	PLGPPA1U04	Imaginer, penser et partager son projet	Imaginer, penser et partager son projet	PLGPPA1U04	3	1,5	1,5										1,5		1,5			1,5		1,5									

Tout examen sur MADOC ou en ligne peut être réalisé en présentiel ou en distanciel selon les modalités précisées par l'enseignant

Diplôme	Année	Semestre	Code pédagogique UE	Nom UE	EC	Code pédagogique EC	Coefficient de l'EC	Première session										Deuxième session															
								Régime ordinaire					Dispensé d'assiduité					Régime ordinaire				Dispensé d'assiduité											
								Contrôle continu		Examen terminal			Contrôle continu		Examen terminal			Contrôle continu	Examen terminal			Contrôle continu	Examen terminal										
								Ecrit et/ou oral et/ou dossier	Ecrit et/ou oral et/ou dossier	Oral	Dossier	Ecrit	Type & durée	Ecrit et/ou oral et/ou dossier	Ecrit et/ou oral et/ou dossier	ETDA	Type & durée		Oral	Dossier	Ecrit		Type & durée	notes reportées de la Session 1	Oral	Dossier	Ecrit	Type & durée	notes reportées de la Session 1	Oral	Dossier	Ecrit	Type & durée
Notes reportées en Session 2	Notes non reportées en Session 2		Notes reportées en Session 2	Notes non reportées en Session 2	Notes non reportées en Session 2		Notes non reportées en Session 2		Notes non reportées en Session 2	Notes non reportées en Session 2	Notes non reportées en Session 2																						
BLOC DISCIPLINAIRE																																	
Licence 1 PA semestre 2			PLGPPC2U0 1	PSYCHOLOGIE DISCIPLINAIRE 2	Psychologie Clinique	PLGPPC2E1A	4	2				2	QCM et/ou QCS 30mn				2	QCM et/ou QCS et/ou rédac 1 heure			2	QCM et/ou QCS 30mn		2	QCM et/ou QCS 30mn	0			4	QCM et/ou QCS 30mn			
					Psychologie Cognitive	PLGPPC2E1B	4	2				2	QCM et/ou QCS 30mn				2	QCM et/ou QCS et/ou rédac 1 heure			2	QCM et/ou QCS 30mn		2	QCM et/ou QCS 30mn		2	QCM et/ou QCS 30mn	0			4	QCM et/ou QCS 30mn
					Psychologie du Développement	PLGPPC2E1C	4	2				2	QCM et/ou QCS 30mn				2	QCM et/ou QCS et/ou rédac 1 heure			2	QCM et/ou QCS 30mn		2	QCM et/ou QCS 30mn		2	QCM et/ou QCS 30mn	0			4	QCM et/ou QCS 30mn
					Psychologie Sociale	PLGPPC2E1D	4	2				2	QCM et/ou QCS 30mn				2	QCM et/ou QCS et/ou rédac 1 heure			2	QCM et/ou QCS 30mn		2	QCM et/ou QCS 30mn		2	QCM et/ou QCS 30mn	0			4	QCM et/ou QCS 30mn
					Psychobiologie	PLGPPC2E1F	2	1				1	QCM et/ou QCS 30mn				1	QCM et/ou QCS et/ou rédac 1 heure			1	QCM et/ou QCS 30mn		1	QCM et/ou QCS 30mn		1	QCM et/ou QCS 30mn	0			2	QCM et/ou QCS 30mn

Tout examen sur MADOC ou en ligne peut être réalisé en présentiel ou en distanciel selon les modalités précisées par l'enseignant

Diplôme	Année	Semestre	Code pédagogique UE	Nom UE	EC	Code pédagogique EC	Coefficient de l'EC	Première session														Deuxième session									
								Régime ordinaire							Dispensé d'assiduité							Régime ordinaire				Dispensé d'assiduité					
								Contrôle continu		Examen terminal					Contrôle continu		Examen terminal					Contrôle continu notes reportées de la Session 1	Examen terminal				Contrôle continu notes reportées de la Session 1	Examen terminal			
								Ecrit et/ou oral et/ou dossier	Ecrit et/ou oral et/ou dossier	Oral	Dossier	Ecrit	Type & durée	Ecrit et/ou oral et/ou dossier	Ecrit et/ou oral et/ou dossier	ETDA	Type & durée	Oral	Dossier	Ecrit	Type & durée		Oral	Dossier	Ecrit	Type & durée		Oral	Dossier	Ecrit	Type & durée
Notes reportées en Session 2	Notes non reportées en Session 2	Notes reportées en Session 2	Notes non reportées en Session 2	Notes non reportées en Session 2	Type & durée	Notes non reportées en Session 2	Type & durée	Notes non reportées en Session 2	Notes non reportées en Session 2	Notes non reportées en Session 2	Notes non reportées en Session 2	Notes non reportées en Session 2	Type & durée	Notes non reportées en Session 2	Type & durée	Notes non reportées en Session 2	Type & durée	Notes non reportées en Session 2	Type & durée												
BLOC TRANSVERSAL																															
Licence 1 PA Semestre 2			PLGPPC2U02	compétences transversales 2	Anglais	PLGPPC2E2A	1		1										0		1					1					
					Statistiques	PLGPPC2E2B	1 note seuil 8	0,1			0,9	réductionnel et/ou QCM et/ou QCS 1h	0,1						0,9	réductionnel et/ou QCM et/ou QCS 1h	0,1			0,9	réductionnel et/ou QCM et/ou QCS 1h	0,1			0,9	réductionnel et/ou QCM et/ou QCS 1h	
					Duverture Professionnelle	PLGPPC2E2C	1	0,5	0,5						1							0,5		0,5					1		

Tout examen sur MADOC ou en ligne peut être réalisé en présentiel ou en distanciel selon les modalités précisées par l'enseignant

Diplôme	Année	Semestre	Code pédagogique UE	Nom UE	EC	Code pédagogique EC	Coefficient de l'EC	Première session														Deuxième session								
								Régime ordinaire							Dispensé d'assiduité							Régime ordinaire				Dispensé d'assiduité				
								Contrôle continu		Examen terminal					Contrôle continu		Examen terminal					Contrôle continu	Examen terminal			Contrôle continu	Examen terminal			
								Ecrit et/ou oral et/ou dossier	Ecrit et/ou oral et/ou dossier	Oral	Dossier	Ecrit	Type & durée	Ecrit et/ou oral et/ou dossier	Ecrit et/ou oral et/ou dossier	ETDA	Type & durée	Oral	Dossier	Ecrit	Type & durée		Oral	Dossier	Ecrit		Type & durée	Oral	Dossier	Ecrit
Notes reportées en Session 2	Notes non reportées en Session 2	Notes non reportées en Session 2	Notes non reportées en Session 2	Notes non reportées en Session 2		Notes reportées en Session 2	Notes non reportées en Session 2	Notes non reportées en Session 2		Notes non reportées en Session 2	Notes non reportées en Session 2	Notes non reportées en Session 2																		
BLOC COMPLEMENTAIRE																														
Licence 1 PA S2	PLGPPA2U03	Psychologie Complémentaire 2	Psychologie Clinique Complémentaire	PLGPPA2E3A	1,5					1,5	QCM et/ou QSC 30 min						1,5	QCM et/ou QSC 30 min	0			1,5	QCM et/ou QSC 30 min	0			1,5	QCM et/ou QSC 30 min		
			Psychologie Cognitive Complémentaire	PLGPPA2E3B	1,5					1,5	QCM et/ou QSC 30 min								1,5	QCM et/ou QSC 30 min	0			1,5	QCM et/ou QSC 30 min	0			1,5	QCM et/ou QSC 30 min
			Psychologie ou Développement	PLGPPA2E3C	1,5					1,5	QCM et/ou QSC 30 min								1,5	QCM et/ou QSC 30 min	0			1,5	QCM et/ou QSC 30 min	0			1,5	QCM et/ou QSC 30 min
			Psychologie Sociale Complémentaire	PLGPPA2E3D	1,5					1,5	QCM et/ou QSC 30 min								1,5	QCM et/ou QSC 30 min	0			1,5	QCM et/ou QSC 30 min	0			1,5	QCM et/ou QSC 30 min
	PLGPPA2U04	Se positionner, s'informer et convaincre	Se positionner, s'informer et convaincre	PLGPPA2U04	3												3	3	0			3		0			3			

Tout examen sur MADOC ou en ligne peut être réalisé en présentiel ou en distanciel selon les modalités précisées par l'enseignant